



Juin 2006

Cher(e) Ami(e),

**Chaque année, quand l'été arrive, nous nous attendons à des cortèges d'abandons. Ce sera le cas cette fois encore, alors que, durant les autres mois, nous en subissons déjà tant !**

Or aujourd'hui, en ce mois de juin, nous craignons que ce soit pire : des drames dus à des morsures de chiens – dont un malheureux enfant qui a perdu la vie – vont certainement avoir pour conséquence une vague supplémentaire d'abandons. Il est vrai que certains chiens peuvent être dangereux – et d'ailleurs on doit **toujours** être prudent, quel que soit l'animal – mais combien y aura-t-il de milliers de chiens sacrifiés alors qu'ils n'auront causé aucun mal ?

**Nous, en face, que pourrons-nous faire ? Nous sommes déjà submergés.**

Quant aux chats qui prolifèrent (à la vitesse que l'on sait !), quelles sont nos possibilités ? Certes nous les faisons stériliser dans les communes qui participent substantiellement à la dépense. Mais dans les autres, l'immense majorité qui ne déboursent rien, que pouvons-nous faire ? Pas grand-chose. Ce qui ne représenterait pour elles qu'un infime pourcentage de leur budget, constitue pour nous une dépense impossible.

**Bien sûr, nous ne perdons pas courage et nous ne cessons pas d'agir.**

Comme, par exemple, entre autres, pour les animaux suivants :

- un hérisson apprivoisé trouvé abandonné dans la rue ! Il est en famille d'accueil.
- Une chienne, avec ses huit petits, enlevée dans le jardin Albert 1<sup>er</sup>, avec l'aide de la police, à une SDF à la dérive qui les entraînait dans sa misère. La chienne et trois de ses chiots qui ont pu être sauvés, ont été placés au refuge de la SPACA de Vence où ils attendent une adoption.
- Différents oiseaux trouvés blessés ou en difficulté (une mésange, deux moineaux, un merle, un bébé pie et deux jeunes goélands). Ils sont actuellement soignés et élevés par des bénévoles.
- Deux chattes et leurs huit chatons recueillis dans une résidence des collines de Nice. Les chatons, déjà gravement malades, n'ont pu survivre malgré nos soins. Les deux mères, encore à notre permanence, seront placées incessamment, dès qu'elles auront été stérilisées.
- Deux hamsters, trois lapins et de nouveaux cochons d'inde qu'on nous a laissés. Nous les avons toujours.
- Une chatte persane de 13 ou 14 ans trouvée abandonnée dans les bois de Cagnes. Elle reprend des forces chez une bénévole et sera à adopter.
- Une autre chatte encore plus âgée qui appartenait à une vieille dame décédée. Personne de la famille ne la voulant, l'assistante sociale nous l'a confiée. Elle sera, elle aussi, à adopter.

En fait, une vérité s'impose : si, lors de chaque appel, nous ne cessons de solliciter votre aide, par-delà nos kermesses, « opérations caddies », dîners dansants, galas etc, c'est pour une raison majeure, et cette raison, tous les responsables d'associations de protection animale de terrain la connaissent : c'est qu'aucune association, à partir du moment où elle travaille, c'est-à-dire accueille, place, soigne, stérilise, enquête et secourt, ne peut durablement vivre si elle ne perçoit pas de legs. Or, il se trouve qu'A.R.P.A est jeune (elle n'a que 5 ans cette année) et n'a donc, jusqu'ici, pas encore perçu concrètement de legs. Certes, cette situation changera un jour, puisque, d'ores et déjà, 17 personnes parmi nous ont fait confiance à notre association au point de tester pour elle.

Cette situation devrait même changer bientôt, puisque trois de nos amis, qui avaient légué une partie de leurs biens à l'association, nous ont, hélas, quittés et que ceux-ci devraient être attribués à A.R.P.A, une fois différentes démarches menées à bien, dans un avenir, nous l'espérons, relativement proche.

Il n'empêche : actuellement notre association n'a pas changé de situation et continue donc de peiner. Gravement.

Voilà pourquoi, pour tenir et continuer de travailler, nous faisons, depuis la création d'A.R.P.A appel à vous.

Aujourd'hui, ne le cachons pas, nos difficultés de tous les jours, amplifiées par le coût presque insupportable de nos chiens en pension, sont particulièrement difficiles à assumer, du moins pour une association comme la nôtre qui n'a jamais pu fermer les yeux face à toutes les formes de misère animale. Demain, certes, pour les raisons évoquées plus haut, notre situation sera différente, mais à ce jour encore, pour passer le cap, nous avons plus que jamais besoin de vous.

Merci de nous aider à continuer notre combat.

Tant de vies en dépendent.

Avec notre amitié.



Anne-Marie DAVID  
Directrice



Jacques LEBOUCHER  
Président

**BON DE SOUTIEN**

NOM.....PRENOM.....  
Adresse Complète.....

Soutiens l'œuvre de l'A.R.P.A en versant un don de .....euros (*chèque à libeller à l'ordre de l'A.R.P.A*) et à adresser à : « Alliance pour le Respect et la Protection des Animaux » -10 rue Sorgentino-06300 Nice-04.93.26.29.70.

[arpanimaux@wanadoo.fr](mailto:arpanimaux@wanadoo.fr)

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

## DIMANCHE 23 JUILLET 2006 DE 10H A 18H NON-STOP :

Grande kermesse-braderie . Buvette et buffet sur place. De nombreuses affaires à réaliser.  
Salle Agissons-19, rue St Jean d'Angely-06300 Nice.

## VENDREDI 28 JUILLET A 20H :

Dîner dansant au Club Nautique de Nice (50, Bd Franck Pilatte). 25 euros par personne (apéritif, vin et café compris). Possibilité de menu végétarien. Merci de réserver avec le bulletin ci-dessous, en le renvoyant à notre permanence.

## DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2006 DE 10H A 18H NON STOP :

Grande kermesse-braderie à la Salle AGISSONS-19, rue St-Jean d'Angely à Nice. Buvette et buffet sur place. De nombreuses affaires à réaliser.

## VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2006 A 20H :

Dîner dansant au Club Nautique de Nice (50, Bd Franck Pilatte).25 euros par personne(apéritif, vin et café compris). Possibilité de menu végétarien. Merci de réserver avec le bulletin ci-dessous, en le renvoyant à notre permanence.

---

### RESERVATION POUR LE REPAS DU 28 JUILLET 2006 A 20H

Restaurant du Club Nautique à Nice.

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE.....Tél.....

Je désire réserver.....repas à 25 euros dont .....végétariens.

Je joins .....euros par chèque libellé à l'ordre de A.R.P.A .10, rue Sorgentino.Nice

---

### RESERVATION POUR LE REPAS DU 22 SEPTEMBRE 2006 A 20H

Restaurant du Club Nautique à Nice.

NOM .....PRENOM .....

ADRESSE.....Tél.....

Je désire réserver.....repas à 25 euros dont .....végétariens.

Je joins .....euros par chèque libellé à l'ordre de A.R.P.A.10, rue Sorgentino.Nice.